

Action 5.5 Mettre en place une politique touristique respectueuse de l'environnement

Objectif 2030

*Préserver et valoriser les atouts naturels du territoire
Développer l'éco-tourisme
Fédérer l'ensemble des acteurs sur l'enjeu environnemental*

Descriptif de l'action

Le tourisme est la principale activité économique du territoire. Près de 2 millions de visiteurs sont venus en 2015.

Mais ce secteur a des impacts significatifs sur l'environnement. Il peut apporter des contributions positives par l'apport financier permettant de préserver des zones par exemple mais il génère également des impacts négatifs (pollution de l'air du fait de sa mobilité, consommations de ressources, élaboration de déchets, dégradation de la végétation...).

Grâce à l'appel à projet régional « Nouvelle Organisation Touristique des Territoires » les Offices de Tourisme Sarlat Périgord Noir – Pays de Fénelon et la Région Nouvelle-Aquitaine sont devenus partenaires pour le développement de projets structurants sur les 2 territoires de 2015 à 2020.

La Région Nouvelle Aquitaine a adopté en 2018 un Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL). Son objectif est de faire de la Nouvelle-Aquitaine la première destination touristique durable de France.

La Mission des Offices de tourisme de la Nouvelle Aquitaine (MONA) est un organisme partenaire du Conseil Régional et la tête de réseau des Offices de tourisme (OT) de la région Nouvelle-Aquitaine. En avril 2019, les directeurs d'OT se sont réunis pour échanger sur le thème du changement climatique et de l'engagement des destinations pour la planète. De nombreuses bonnes pratiques en sont ressorties.

1) Mettre en place une politique de tourisme durable

L'office du tourisme Sarlat Périgord Noir a pour projet de mettre en œuvre une politique de tourisme durable sur le territoire communautaire.

Ce projet prendra en considération les actions déjà engagées par ses soins (comme le développement des activités de pleine nature : randonnée, canoe ou autre) mais aussi celles mises en œuvre en collaboration avec les autres acteurs publics (vélo route voie verte, navette dans les campings, bus pour les touristes par la Région, tri des déchets...).

Le travail consistera de ce fait à identifier les actions possibles pour aller plus loin et de les structurer: optimiser les ressources locales, accompagner les professionnels dans l'évolution des métiers et l'innovation au service du tourisme durable, favoriser une meilleure répartition des flux sur le territoire, cibler prioritairement les clientèles qui présentent le meilleur rapport rentabilité/impact environnemental et social, introduire des indicateurs de performance environnementale....

L'office s'appuiera pour cela sur le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs de la Région. Cette dernière peut entre autre proposer des partenariats (type appel à projet, outils techniques et financiers) avec les territoires et acteurs économiques.

L'OT pourra également suivre des formations proposées par la MONA tel que «prendre en main sa

stratégie de tourisme durable ».

2) Inciter les touristes à limiter leurs impacts environnementaux

L'Office du Tourisme, la CCSPN, la Région et les acteurs privés qui le souhaitent travailleront ensemble afin de sensibiliser les touristes sur les enjeux environnementaux et les impacts de la fréquentation touristique. Il s'agit :

- d'inciter les touristes à prendre conscience des équilibres fragiles qui sont en oeuvre, sans les culpabiliser ;
- de leur indiquer les possibilités existantes pour limiter leurs impacts (navette, covoiturage, partenaires écolabelisés, politique déchets, marchés de produits locaux...). L'office s'appuiera sur la Région qui, dans son SRDTL, a prévu de travailler sur les écogestes et des outils d'information et de sensibilisation.
- de les informer également, avec la CCSPN, des engagements pris par le territoire envers la préservation de l'environnement et des démarches associées (mobilité, valorisation des produits locaux, protection des zones humides, recyclage des mégots...).

Cela se matérialisera par des expositions, des brochures d'explication sur le tri des déchets, des panneaux explicatifs des zones humides, des ateliers au sein de l'office du tourisme, des opérations zéro mégots, des codes de bonnes conduites ...

3) Adopter une démarche exemplaire au sein de l'office du tourisme Sarlat Périgord Noir

La structure souhaite poursuivre les efforts déjà mis en place par les services et engager une démarche exemplaire globale dans son fonctionnement interne (communication durable, gestion des achats, écogestes, déplacements, télétravail...).

Elle s'appuiera pour cela entre autre sur les bonnes pratiques recensées et les moyens mis à disposition par la MONA : formations (gérer sa structure de manière éco-responsable ou écologie numérique, pollution digitale et outils libre : re-devenons acteurs), diagnostic, plan d'action...

Elle souhaite imposer aux partenaires de tous les événements portés ou soutenus par l'OT, un cahier des charges visant à réduire l'impact environnemental et notamment la production de déchets.

N°	Titre de la mesure	Porteur	Partenaires	Budget
5.5.1	Mettre en place une politique de tourisme durable	OT	CCSPN / Région / Comité Départemental du Tourisme / MONA	Non déterminé
5.5.2	Inciter les touristes à limiter leurs impacts environnementaux	OT	CCSPN / Région	Non déterminé
5.5.3	Adopter une démarche exemplaire au sein de l'Office du Tourisme Sarlat Périgord Noir	OT	MONA	Non déterminé

Indicateur	Valeur 2019	Objectif 2025	Producteur
------------	-------------	---------------	------------

Nombre d'actions de sensibilisation autour du tourisme durable auprès des touristes	ND	ND	Office du Tourisme Sarlat Périgord Noir
Quantité de papier utilisé (prospectus, documents de communication..)	ND	ND	Office du Tourisme Sarlat Périgord Noir

Calendrier					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X
Cette action se déroulera tout au long du PCAET.					

Secteurs d'activités concernés							
Résidentiel	Tertiaire	Transports	Tourisme	Agriculture	Déchets	Industrie	Énergie
			X				

Résultats attendus	
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Protection des ressources
<input type="checkbox"/> Développement des EnR	<input checked="" type="checkbox"/> Réductions des émissions de GES
<input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation
<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Protection de la santé

Analyse de l'action						
Priorité/ 5	Difficulté de mise en oeuvre	Rapport coût / efficacité	Énergie économisée (MWh/an)	Émissions évitées tCO2/an	Impact sur la qualité de l'air	Autres impacts environnementaux
3	2	3	ND	ND	+	+

Atténuation/Adaptation
Les mesures décrites dans cette action permettront d'atténuer les impacts de ce secteur sur l'environnement.
Point de vigilance
Pas de point de vigilance identifié.